

*Département de la Haute-Vienne*

**COMMUNE DE DOMPS**

*Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal*

Le Conseil Municipal de la commune de DOMPS s'est réuni en session ordinaire, le dix juillet deux mil vingt à 19 h 00, suivant convocation en date du six Juillet deux mil vingt, sous la présidence de Mme BOUR Coline, Maire.

*Secrétaire de séance* : Mme Aurore CYRILLE

*Étaient présents* : Mme BELLET, Mme BOUR, Mr BOUTY, Mr BREUX, Mr CHARIAL, Mr CHASSAGNE, Mme CYRILLE, Mr LECOMTE, Mr LEROUSSEAUD, Mr MONTHEIL, Mr VERHELST.

**Délibération 2020/014 en date du 10 Juillet 2020**

**Election d'un délégué et de 3 suppléants afin de constituer le collège électoral qui devra élire les sénateurs le 27 septembre 2020 conformément à la circulaire de l'intérieur NOR/INTA/2015957J en date du 30 juin 2020**

Vu l'arrêté préfectoral en date du 30 Juin 2020 portant convocation des conseils municipaux en vue de l'élection des délégués et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs,

Considérant qu'il y a lieu d'élire un délégué et trois suppléants pour la commune de DOMPS

A l'issue du scrutin, sont élus :

↳ En tant que délégué : Mme BOUR Coline

↳ En tant que suppléants : M BOUTY Serge, M CHASSAGNE Yannick, Mme CYRILLE Aurore

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

En Mairie le 10 Juillet 2020

Le Maire,

Coline BOUR.



